

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Lorraine
C/O Ffb
62, avenue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)



COMMUNE DE PETTONVILLE

1 rue de la Mairie
54120 Pettonville
03 83 72 26 16
mairie.pettonville@wanadoo.fr

FONDATION



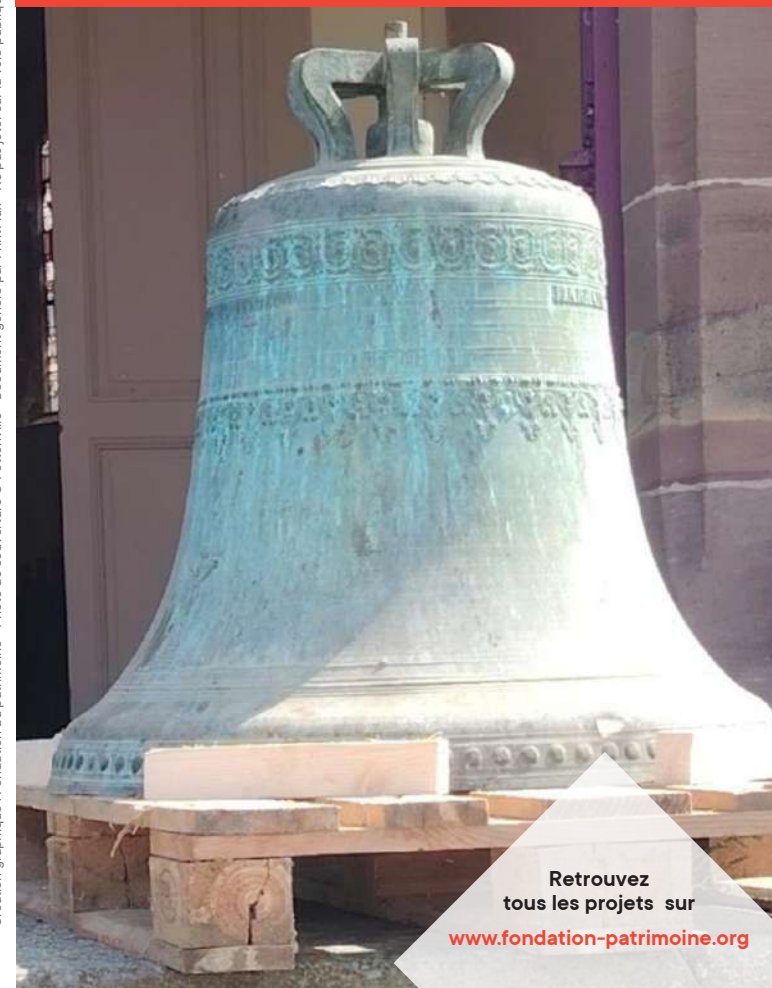
DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

la cloche de l'église de Pettonville

en Meurthe-et-Moselle



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Pettonville - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► La rénovation de la cloche !

◆ ◆ LE PROJET

Dominant la vallée de la Verdurette, l'église Saint-Urbain de Pettonville constitue un repère patrimonial majeur de cette ancienne commune dont l'histoire est attestée dès le VII^e siècle. Aujourd'hui, l'édifice nécessite une intervention urgente pour sauvegarder l'une de ses cloches, fêlée à la suite d'une collision avec une autre cloche. Une importante fissure fragilise sa structure et compromet son utilisation. Le projet prévoit le démontage des planchers et escaliers permettant l'accès au clocher, la dépose de la cloche, son transport dans les ateliers pour réparation par soudure, puis sa réinstallation dans le clocher.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Perchée sur le contrefort oriental de la vallée de la Verdurette, l'église Saint-Urbain témoigne de l'ancienneté de Pettonville, dont les premières mentions remontent à l'an 661. Le village apparaît sous la forme « Betonis-Villa » en 1252, un nom issu du germanique « Betto » associé au terme latin « villa », désignant un domaine rural. Fortement éprouvée par les conflits du XVII^e siècle, la commune fut réduite à un simple hameau ne comptant plus que sept habitants.

L'église conserve également la mémoire des familles du

village à travers ses vitraux. Les noms de nombreux donateurs y sont inscrits, rappelant leur attachement à la paroisse et leur contribution à l'embellissement de ce lieu de prière. Ainsi, l'édifice demeure un précieux témoignage de l'histoire locale et de la solidarité des générations passées.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La restauration de la cloche de l'église Saint-Urbain s'inscrit dans une démarche collective de sauvegarde du patrimoine communal. Habitants, paroissiens et amoureux du patrimoine se mobilisent pour permettre la remise en état de cet élément essentiel de la vie du village. Au-delà de sa fonction liturgique, la cloche rythme les événements religieux, commémoratifs et festifs de la commune. Ce projet permettra ainsi de transmettre aux générations futures un héritage vivant, témoin de l'histoire et de l'identité de Pettonville.

Montant des travaux	15 915€
Objectif de collecte	7 000€
Début des travaux	2nd semestre 2026



Crédit photos © Commune de Pettonville

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la cloche de l'église de Pettonville

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/105499

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Lorraine, BP 70289, 55100 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la cloche de l'église de Pettonville

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐